

CONSEIL DE GESTION DU 26 SEPTEMBRE 2025

Membres élus(es) présents(es) : Manuel BORREGO, Paul DIETSCHY, Laetitia OGORZELEC-GUINCHARD, Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE, Michel SAVARIC, Séverine EQUOY-HUTIN, Matthew PIRES, Margareta KASTBERG, Sylvie BEPOIX, Almudena SANAHUJA, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL, Frédérique BAEHR, Catherine AYMONIER, Marie-Pascale BEHRA.

Personnes ayant donné procuration : Sophie MARIANI-ROUSSET, Benjamin GOLDLUST, Myriam SCHOEN, Marcelin BONNET.

Membres invités(ées) : Carolane SANCHEZ, Yohan SAHRAOUI, Christelle ESTAVOYER, Patricia VERNIER, Corinne AVIS Secrétaire de séance et Olivier COULON.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du dernier Conseil de Gestion.
2. Changements de membres au Conseil de Gestion et en Commissions.
3. Point sur le mouvement social. Avis du Conseil de Gestion sur une demande de salle à Mégevand.
4. Dialogue de gestion avec la Présidence.
5. Budget 2026.
6. Problématique des postes aux Instituts.
7. Point sur les inscriptions à l'UFR SLHS.
8. Règlement intérieur du Département du Master Info-com.
9. Transformation des CMI en DU et droits d'inscription.
10. Point bâtiminaire et patrimoine.
11. Questions diverses.

10h Ouverture de la séance – Quorum non atteint. M.Ducournau propose de présenter les points à l'ordre du jour ne nécessitant pas de vote.

M.Ducournau présente 2 nouvelles personnes BIATSS : Mme Christelle ESTAVOYER et Mme Corinne AVIS.

Il y a du changement dans la composition du Conseil : M.Philippe Laplace, a laissé son siège à Matthew Pires. Yohan Sahraoui a libéré son siège de Maître de conférences. Le suivant sur la liste prendra sa place.

M.Payen-de-la-Garanderie arrive à 10h05.

M.Ducournau souhaite avoir les compositions des commissions. Ces documents n'ont pas été trouvés.

7) Inscriptions à l'UFR SLHS

Mme Sanchez présente une synthèse du tableau transmis (fait par mention mais doit être corrigé par département) :

Vous avez reçu le document brut envoyé par Corinne Charles de la DSIN rendant compte aux équipes de direction, mais aussi aux scalarités je crois, des données quand-aux inscriptions intersites.

Il datait du 15 septembre et est légèrement modifié au 22 septembre soit 3898 inscriptions.

Sans mention : doctorat et agrégation

Les formations Archéologie – Histoire de l'Art – LP METI ainsi que les Arts du spectacle (Deust, Licence, Master) conservent exactement leurs effectifs de l'année précédente. D'autres domaines affichent une progression, parfois modérée mais significative. C'est le cas de LEA (Licence, Master), qui note une croissance (+5,6 %), ou de la Sociologie (Licence, Master) (+12 %). La Philosophie (Licence, Master), la Musicologie (Licence), la Géographie (Licence, Licence PRO Fromage, Master) ou encore la Psychologie (Licence, Master) ont une hausse de quelques étudiants. Le Master Humanités Numériques *Rare Books*, note également une légère hausse.

D'autres disciplines enregistrent une légère baisse. Les formations d'Histoire (Licence, Master), Lettres (Licence, Master) et LLCER (Licence, Master) reculent de 2 à 4 %. Les Masters FLE, Information-Communication et SDL (Licence, Master) connaissent une diminution plus marquée, comprise entre -19 % et -20 %.

Les effectifs doctoraux (Doctorat et HDR) diminuent légèrement.

Il faut également noter la gestion, par la scalarité SHS, de 309 étudiants supplémentaires issus des dispositifs LAS-PASS (Philosophie et Psychologie), qui ne sont pas intégralement comptés dans les effectifs SLHS mais génèrent une charge administrative importante.

Comparée à l'UMLP, qui progresse de 2,8 %, l'UFR SLHS évolue plus modestement.

Il conviendrait désormais d'interpréter ces résultats à la lumière des orientations institutionnelles et des stratégies d'établissement, ainsi que du soutien structurel apporté aux équipes pédagogiques expliquant en partie les choix opérés par les CAL et les COL.

M.Ducournau nous donne l'historique démographique = il y a 18 ans en arrière, en 2007, il n'y avait pas encore de baisse de la natalité en France. En 2009/2010, l'indice de fécondité se met à baisser. Donc il faut prévoir une baisse mécanique dans les 2 ou 3 ans qui viennent. Les chiffres sur les étudiants internationaux sont les suivants : 563 en 2022/2023, 528 en 2023/2024, 470 en 2024/2025 et 352 en 2025/2026. Il y a des conséquences sur les formations en FLE notamment. Cela renvoie à une problématique liée à l'attraction des études en France ainsi qu'aux questions géopolitiques.

Mme Behra pense que nous aurons encore entre 20 et 35 étudiants supplémentaires mais pas au-delà.

Mme Kastberg : En dehors, on perd des étudiants pour Erasmus. Ces derniers ont beaucoup de mal à obtenir les papiers pour venir. Exemple : un Africain voulait aller au Québec mais c'est trop cher.

M.Ducournau : Il y a un problème sur la Francophonie. Cela impacte aussi le CLA qui a moins d'étudiants.

M.Sahraoui présente une projection des effectifs jusqu'en 2028 avec une baisse progressive jusqu'en 2033. Les Universités vont être majoritairement perdantes car les écoles privées attirent beaucoup.

Les Régions Nord Nord-Est perdent des étudiants et Besançon et Dijon sont touchées.

Les étudiants se dirigent aussi en formations professionnalisantes en 3 ans.

M. Ducournau propose de continuer sur les points purement informatifs, faute de Quorum et demande à chacun de trouver une procuration.

4) Dialogue de Gestion avec la Présidence

M.Ducournau : Une note écrite a été envoyée à la Présidence pour préparer le Dialogue de Gestion du 17/07 : emplois BIATSS, emplois enseignants chercheurs, patrimoine, formation, articulations recherche-formations et IA, en étaient les différents chapitres.

Les Principaux points abordés avec la Présidence = Pas d'argent donc les créations de postes n'étaient pas à l'ordre du jour. Le poste de coordination SAWE-Scolarité pourra être étudié.

Mme Behra : Serait-il possible d'anticiper la question du quorum (en posant en amont, la question de leur présence, aux membres du conseil de gestion) ?

Mme Estavoyer propose un EVENTO.

Mme Behra et Mme Equoy-Hutin pensent que c'est une bonne idée.

M. Ducournau : Il a été question entre autres, lors du Dialogue de Gestion avec la présidence du poste de Angelo COLOMBO, revendiqué par le CRIT et l'ISTA.

Nous avons voté en Conseil de Gestion un rattachement recherche au CRIT pour le poste d'ATER sur ce support. La Présidence n'a pas pris en compte ce vote et le poste a été attribué à l'ISTA. J'ai rappelé à la Présidence que lorsqu'un support est libéré, ce support revient au laboratoire d'origine car il en va de la liberté de la recherche et de la liberté de choix de rattachement. Cette règle ne semble pas être suivie par la présidence.

M.Borrego demande que dès qu'un poste se libère, il faut trouver une solution entre les responsables. En établissant les règles et il faut que tout le monde accepte. Chaque année, il y a un problème de poste.

M.Ducournau : Antoine Peraso a répondu que le poste support était historiquement à l'ISTA et je lui ai redit que c'était au CRIT. La Présidence n'a pas voulu revenir sur le sujet.

M.Savaric annonce un élément nouveau : un repyramidage d'un collègue d'italien.

M.Sahraoui précise que le report de ce poste est d'une année et pas trois. Pour éviter ce genre de situation, il est nécessaire que les demandes de postes soient réellement portées par la Direction et défendues en dialogue de gestion.

Mme Baehr voit un problème de fond : le vote du CG n'est pas pris en compte.

En complément du document envoyé à la Présidence signée par la Direction, Mme Sanchez explique que la Présidence a identifié plusieurs points lors du dialogue dont elle rend compte : Il a été rappelé que l'UFR SLHS a souffert, ces dernières années, d'une absence de pilotage clair et durable. Ce déficit a entraîné une perte de lisibilité dans l'organisation interne et dans la coordination entre services. La centrale a souligné les problèmes de coordination constatés lors de la dernière campagne de maquette. La sur-mutualisation de certains parcours rend aujourd'hui leur gestion particulièrement complexe pour l'ensemble des acteurs : équipes pédagogiques, services de scolarité et agents en charge des déversements sur les plateformes numériques, notamment dans le contexte du passage au logiciel Pégase. Cette complexité entraîne également des erreurs dans les services prévisionnels, ce qui accentue la charge et la souffrance au sein des services RH. Dans ce contexte, il est difficile de concevoir qu'en l'état le service SAWE puisse apporter un soutien effectif à la constitution des emplois du temps. De plus, il a été souhaité que l'équipe de Direction s'engage dans une dynamique de coopération renforcée entre les services, afin d'améliorer le tuilage et la circulation des informations. L'objectif est de garantir une coordination continue autour du calendrier de formation et d'assurer une convergence des missions vers le but essentiel de l'UFR : permettre aux étudiants d'obtenir leur diplôme dans de bonnes conditions. Par ailleurs, une problématique majeure a également été relevée concernant la remontée des fiches de poste en général. Ce processus ne repose pas sur des données de pilotage solides, n'associe pas de manière systématique l'ensemble des acteurs de la Direction et ne bénéficie pas suffisamment de l'expertise des ressources humaines. L'absence d'analyse croisée empêche de garantir que les demandes de postes répondent réellement aux besoins des formations et ne traduit pas, selon les interlocuteurs, un pilotage pleinement maîtrisé. Il a été reconnu que des efforts avaient été initiés pour repenser plus globalement la distribution des missions à sein de l'UFR, entre services, enseignants et étudiants. La Présidence a indiqué qu'une chargée de mission pourrait être mise à disposition pour accompagner l'UFR dans la construction d'outils de pilotage, dans l'amélioration des processus de travail, constatant que les services et les enseignants travaillent intensément mais rencontrent également des situations de souffrance, liées à des circuits de travail perfectibles. De plus, étant donné la taille de l'UFR qui comprend deux scolarités, voire trois si l'on inclut le service SAWE, la création d'un poste de coordination scolarité/SAWE est apparue indispensable. La Présidence s'est dite favorable à ce recrutement, mais sous condition : l'UFR devra démontrer une reprise en main effective du pilotage.

Retour de Mme Sanahuja – département de psychologie – constat complexe aussi la mise en application des mutualisations.

Quand la formation est insécurisée, ça a des effets « mécanisme de défense » et ça génère des incompréhensions.

M.Savaric : je regrette que les échanges sur les postes ne soient pas discutés avant le Conseil de Gestion.

Les services de la Direction doivent se coordonner en interne pour que les décisions soient prises à l'avance. Vous vous faites rouler dans la farine.

Mme Behra précise que des explications sont données sur le repyramidage.

M. Ducournau : chacun essaye de jouer des coudes pour récupérer des moyens sur les maigres ressources. Idem pour le 47 rue Mégevand, que l'on va devoir abandonner faute de moyens.

Mme Behra explique que les maquettes sont de plus en plus compliquées, (besoin de mutualisation pour faire des économies ?).

En offrant plus de choix, nous pouvons peut-être attirer plus d'étudiants mais ça complexifie les maquettes.

Il a manqué un moment commun pour travailler sur les formations.

M. Borrego : La Présidence demande de mutualiser. Il y a un problème d'argent.

M. Ducournau : Il y a une nécessité de réduire les volumes horaires comme cela a été redit par la présidence.

Mme Sanchez : Non pas question de les simplifier. Il ne faut à aucun moment fermer des formations.

Avec le recul sur les prochaines maquettes, il faut arriver à les anticiper le plus tôt possible.

Entre le désir pédagogique, l'expertise des scolarités sur Apogée, l'expertise de SAWE...

Il faudrait déjà commencer à travailler sur les futures maquettes. Maelys et le service doivent y réfléchir dès maintenant.

M. Borrego : simplification ça veut dire quoi ? énormément de mutualisations mais sacrifice des heures.

Mme Sanchez : groupe de TD avec 1 étudiant ou seulement quelques-uns. Perte de visibilité auprès des étudiants. La maquette dessert, simplifier veut dire enlever.

M. Payen-de-la-Garanderie : comment faire un diplôme binational sans faire de mutualisation ? Le travail est énorme. Il manque de soutien d'accompagnement administratif pour permettre la fluidité.

Mme Sanchez : en histoire de l'art, une centaine de combinaisons possibles. Exemple particulier mais existant. En formation en langues, il y a un besoin d'être soutenu.

M. Ducournau : la mutualisation a accru la complexification. Cela diminuera l'offre de formation mécaniquement si nous voulons simplifier.

Mme Behra : il faut se mettre autour d'une table pour un dialogue commun sur ces maquettes. Le travail est réalisé par les administratifs et non par les enseignants. Etat de souffrance avancée : recherche d'autres emplois, psy...

Les contraintes et inconvénients (coûts, force humaine, logiciel...) sont importants. Il faut se

mettre d'accord sur les termes et les ECTS.

Je demande une mise en commun du travail de chacun pour travailler les futures maquettes.

Une meilleure compréhension du travail des uns et des autres permettrait de réaliser un travail de qualité.

Mme Sanahuja : en psycho, les changements ne sécurisent pas les étudiants.

Pourquoi ne bénéficient-ils pas des mêmes enseignements d'une année à l'autre ?

Quand les scolarités sont en difficultés, le Département peut aussi être en difficulté.

Cela génère des incompréhensions.

M.Ducournau : Le fait de pousser à la mutualisation a conduit inévitablement à la complexification.

Mme Sanchez : quand trop de conséquences sur nos « vies », c'est aussi à nous de nous approprier les injonctions pour qu'elles soient plus soutenables.

1) Approbation du PV du dernier Conseil de Gestion

M.Ducournau : est-ce que quelqu'un souhaite apporter des modifications ?

M.Borrego : oui en page 2, je souhaite en apporter quelques-unes.

M.Ducournau : est-ce nécessaire d'aller dans ce détail ?

M.Borrego : je ne sais pas. Sinon on peut laisser comme ça.

M.Sahraoui : les modifications à apporter au Procès-verbal doivent être envoyées au secrétariat de Direction.

Mme Kastberg : il faudrait regrouper les pièces jointes du Conseil de Gestion dans les mails afin de faire moins d'envois.

M.Ducournau : oui mais il faut avoir toutes les pièces au moment de la convocation.

Le Procès-verbal est approuvé. Il y a 7 abstentions.

3) Point sur le mouvement social. Avis du Conseil de Gestion sur une demande de salle à Mégevand.

M.Ducournau : 1er blocage le 10/09 puis blocage dur le 11/09. 2ème blocage dur le 18/09

Situation compliquée à gérer. J'ai passé 2 jours sur le trottoir à surveiller l'entrée de l'UFR.

Les étudiants mobilisés ont porté des revendications entendables au regard de la crise politique et sociale. Les revendications sont diverses mais convergent : 1) demande de plus de fonctionnaires ; 2) revendication politique : dénonciation d'un accord entre UMLP et une Université israélienne, cela a été directement traité au sein du Cabinet de la Présidence.

3) Chose importante : collègues mobilisés et étudiants revendiquent le besoin d'une salle mais il y a une faible disponibilité.

Mme Kastberg : où en sont les travaux des salles à l'Arsenal ?

M.Sahraoui : la fin des travaux est prévue en juin 2026 avec une rentrée en septembre.
Une Salle de convivialité est prévue dans le bâtiment A.

M. Ducournau : je précise que la demande fait état du site Mégevand.
J'ai pris contact avec le CLA qui prêterait une salle équivalente à la salle D01 pour les cours des enseignants.

Mme Aymonier : il est regrettable que les étudiants et collègues enseignants aient à se déplacer rapidement au CLA pour les cours.

Mme Baehr : en commission BIATSS, les étudiants demandaient l'amphi Donzelot, mais ils pourraient se balader dans les couloirs, dormir ... et cela pose un problème de sécurité. Ce sont les étudiants et les enseignants qui seront pénalisés.

M.Sahraoui : je précise que la D01 accueille des heures de langues. Une grande salle de réunion a été proposée aux étudiants à l'Arsenal mais ces derniers n'en n'ont pas voulu.

M.Ducournau : les salles D01 et D02 sont des salles « culs de sac » et cela limite donc certains risques évoqués. Je ne souhaite pas que les étudiants occupent littéralement l'amphi Donzelot. Ils n'ont pas de salle attribuée. Le mouvement social n'est pas terminé et il va y avoir des manifestations à répétition. Nous pourrions accéder à leur demande en leur proposant une petite salle à Mégevand.

Le repositionnement des cours est possible au CLA, il peut y avoir une marge de manœuvre.

Les autres membres réfutent :

M.Sahraoui : nous ne sommes pas obligés de répondre à leur demande.

Mme Sanchez : y'a-t-il une demande officielle par les étudiants ? c'est une question de communication.

M. Ducournau : plusieurs demandes orales. Il y a eu un mail à la Présidence.

Mme Sanchez : nous ne l'avons pas eu.

M.Ducournau : en tout cas pour Donzelot c'est non, mais nous pourrions proposer autre chose.

Mme Behra : je regrette vivement que les BIATSS ne soient pas consultés sur ce type de question. Enseignants, SAWE, scolarité, étudiants... Les étudiants ne s'intéressent pas au travail des BIATSS. Les affiches peuvent être faites dans un autre lieu. Les enseignants doivent se déplacer dans d'autres lieux mais l'emploi du temps des salles est fait. Les étudiants sont étonnés concernés par la cause des travailleurs mais ne se posent pas la question du suivi pour les agents. Faire des promesses aux étudiants, doivent être des promesses réalisables.

Donner une salle pour permettre de préparer les manifs, ils n'en veulent pas quand on leur en propose une. Il y a des créneaux les vendredis après-midi.

M. Ducournau : j'ai négocié une salle gratuitement avec le CLA qui pourrait donc accueillir les cours d'une de nos petites salles de Mégevand, et la libérer ainsi pour le mouvement social.

Mme Behra : M. DUCOURNAU n'écoute pas ses collègues administratifs.

Mme Baehr : et les collègues du ménage non plus. Pourquoi les étudiants ne veulent pas la salle qu'on leur propose ?

M.Ducournau : c'est un mouvement social et il faut savoir l'écouter.

Mme Baehr : en 30 ans, on n'a jamais subi ce chantage.

Mme Behra : tu ne nous parles pas (à M.Ducournau)

M.Ducournau : je suis bien conscient des difficultés mais le CLA nous propose une salle qui peut résoudre justement les problèmes de place évoqués.

Mme Sanahuja : nous voulons la salle car les collègues viennent le samedi matin pour travailler faute de place.

M.Ducournau propose un vote.

Vote pour la salle D01 à Mégevand aux étudiants : 1 abstention. REFUSE A LA MAJORITE

Vote pour la salle de l'Arsenal : 3 abstentions, 1 contre. ACCEPTE A LE MAJORITE

5) Budget prévisionnel 2026

M.Sahraoui : Voici les différents éléments de recettes et de dépenses.

Répartitions des dotations des composantes pour 2026.

Dotation à la baisse de -2.3 % liée à une contribution supplémentaire des composantes, une diminution des crédits liés à l'alternance, un nouveau mode de calcul de la DGF.

Il y a de grosses dépenses en électricité. La nouvelle DGF tient compte des dépenses en électricité, ce qui signifie que des économies ce côté-là entraînerait une diminution de la dotation. Idem pour le critère des ressources propres, plus compliquées à avoir en SHS.

Les crédits d'alternance (sur 2025) 110 000 €. UMLP en prend 20%, on en récupère 30 000 €, paiement des fluides et reprographie.

RECETTES 1 771 716 € (- 26 300 €)

DEPENSES 1 771 716 €

Un solde variable est en diminution (-10.2 %).

Pour les gros postes : bâtiments = fluide

Fluides 407 728 € en 2024 prévus au budget, 400 016 € dépensés fin septembre 2025.

Toutes les refacturations ne sont pas encore possibles : CROUS, PU, MSHE...

Explications sur la répartition de la dotation aux départements, sur Répartition part variable : étudiant / patrimoine.

Bilan : dotation en forte diminution. Les recettes ne couvrent pas l'ensemble de nos besoins.

En prospectif : quid de l'alternance ?

Diminution des ressources propres à l'avenir – diminution des effectifs à venir

Changements liés aux évolutions du patrimoine immobilier.

M.Signoret : L'université aurait fini l'année dernière avec des bénéfices.

Sur les fluides on s'attendait à une stabilisation des tarifs. Volumes augmentés ou modifications des tarifs à la hausse ?

M. DUCOURNAU : il y a un problème sur les refacturations.

Mme Vernier : les structures ne souhaitent pas de refacturation.

La MSHE est normalement indépendante, mais la MSHE refuse une refacturation justifiant que la dotation le prévoit.

M.Sahraoui :

- Reliquat de 22 412 € de la taxe d'apprentissage. Plusieurs possibilités :
- 1 cours de langue des signes (via une association) : environ 5 000 €
- Prise en charge des frais d'inscription au DU
- Redistribution aux départements s'il reste un reliquat à l'issue.

M.Signoret : je regrette que seuls 10 000 € sont prévus pour le remplacement de personnels administratifs.

VOTE : 7 abstentions donc adopté.

10) Point bâtiminaire et patrimoine

M.Sahraoui. : Le déménagement de Canot est prévu en juin/juillet dans le bâtiment N de l'Arsenal.

La rénovation du bâtiment A est prévue en 2028. (amphi + salle de convivialité + locaux pour les syndicats + erasmus + DUST Théâtre).

Il y aura la perte du 47 rue Mégevand mais difficile à croire car il y a plusieurs salles de cours et de bureaux.

Le transfert de la BU. BU-BA sur site de l'Arsenal est prévu.

Tant que le bâtiment N n'est pas opérationnel, les bâtiments de Canot resteront en place.

Projection des résultats d'une enquête lancée auprès des étudiants sur la salle de convivialité.

Environ 300 étudiants ont répondu soit 10%.

8) Règlement intérieur du Département du Master Info-com

M.Ducournau : Je propose que le RI soit celui du Département du Master Info-Com et non celui du Département Info-Com. Sinon maintenant il n'y a pas de difficultés majeures, moins de soucis dans ce RI.

M. Payen-de-la-Garanderie : il n'y a pas eu de dialogue dessus.

M. Ducournau : Je propose donc de mettre au vote ce RI, en mentionnant bien qu'il s'agit du RI du Département de Master Info-Com. Son responsable avait d'ailleurs admis cet intitulé.

Vote : 1 abstention donc adopté.

9) Transformation des CMI en DU et droits d'inscription

M. Ducournau : La liste des créations de diplômes universitaires nous est parvenue en juillet. Ces DU transformeraient de CMI en DU. Il faut se prononcer sur cette transformation.

Mme Bepoix : je ne participe pas au vote.

Mme Behra : déjà vu donc voté. Le CMI était financé mais le DU ne l'est pas. Les étudiants boursiers doivent payer. Les composantes prennent sur leur propre denier pour payer les diplômes. Charge aux composantes d'exonérer les boursiers.

Mme Sanchez : les L2 et d'autres ont le choix mais les L1 sont directement impactées.

Le contexte :

CMI (cursus master en ingénierie) – qui dépendait du réseau FIGURES, datait de 2012, relève d'un collectif structuré d'universités autour de l'élaboration de ces (cursus master en ingénierie). Nous en avons 2 à SLHS : SIGIT et ENPAJ – histoire de l'art – les deux relevant de la scolarité SHS.

Le réseau FIGURES a expiré sa période de portage et donc nos formations ont eu le choix de se maintenir en passant en DU.

Les L1 passent automatiquement en DU, mais pour les autres, ayant déjà enclenché leur cursus en CMI, ils ont le choix de finir soit leur label CMI ou passer en DU.

Les étudiants qui s'inscrivent en DU doivent s'acquitter des frais.

il faut savoir *que* les frais d'inscription à l'UMLP sont de : 178 € en licence et de 254 € en Master. + d'un coût d'inscription en DU – 178 € (fixe) ce qui est plus important que l'inscription parallèle de 118 €.

Les boursiers sont exemptés des frais d'inscription mais pas des frais de DU.

Il avait été pourtant annoncé aux responsables de formation (Claire Lagesse et Sophie Montel) leur prise en charge. Ce qui avait été annoncé aux étudiants suite à une décision du CA puis en fait il y a eu un rétropédalage au CA.

Nous pouvons toutefois au niveau de la composante les exempter.

Actuellement leur inscription administrative et pédagogique pour le DU sont mises en attente.

M. Savaric : quel intérêt pour les étudiants de s'inscrire en DU ?

M. Sahraoui : comme pour le CMI, ça leur donne des compétences en plus.

Mme Bepoix : il y a un problème d'équité.

M.Ducournau met au vote l'exonération des étudiants boursiers pour l'inscription en CMI :

Vote pour les boursiers exonérés : 1 abstention donc adopté.

La décision de création des DU ayant déjà été prise, la procédure n'étant pas respectée, on estime qu'il n'est pas utile de se prononcer sur la demande du changement de CMI.

Adoptée à l'unanimité.

11) questions diverses

Nouveau logo :

M.Pires : sur le sondage formulé en janvier le « et » rajouté à quel moment ?

M.Ducournau : on vérifiera le texte pour validation au Conseil d'Administration.

M.Sahraoui : au CA il y a le « et » donc le « et » est resté.

La séance est levée à 12h45.

